

REPUBLIQUE POPULAIRE DU CONGO

MINISTERE DU TRAVAIL, DE LA
SECURITE SOCIALE ET DE LA
JUSTICE

DIRECTION GENERALE DE LA FONCTION
PUBLIQUE

DIRECTION DE LA GESTION DU PERSON-
NEL CIVIL DE L'ETAT

DECRETIN° 07/006 du 30/12/87
MTSS/DGFP.DGFCF.OG.H.H.

Portant intégration et nomination de Monsieur
NZAMBI Mathurin dans les cadres de la catégorie
A, hiérarchie I des Services Administratifs et
Financiers -SAF-(Travail).-

LE PREMIER MINISTRE,

V I S A S :

/u la Constitution du 8 Juillet 1979 ;
/u la loi n° 076/84 du 7.12.1984, portant ratification de l'Or-
donnance n° 019/84 du 23.8.1984 portant modification de certaines dispositions
de la Constitution du 8 Juillet 1979 ;
/u la loi n° 15/62 du 3.2.1962, portant statut général des fonc-
tionnaires ;
/u l'arrêté n° 2007/FP du 21.6.1958, fixant le règlement sur le
solde des fonctionnaires ;
/u le décret n° 62/426 du 29.12.1962 fixant le statut commun des
cadres de la catégorie A des SAF ;
/u le décret n° 62/130/MF du 3.5.1962, fixant le régime des rému-
nérations des fonctionnaires ;
/u le décret n° 62/195/FP du 5.7.1962 fixant la hiérarchisation
des diverses catégories des cadres ;
/u le décret n° 62/197/FP du 5.7.1962 fixant les catégories et
hiérarchies des cadres créés par la loi n° 15/62 du 3.2.1962, portant statut
général des fonctionnaires ;
/u le décret n° 62/198/FP du 5.7.1962 relatif à la nomination et
à la révocation des fonctionnaires des cadres de l'Etat ;
/u le décret n° 63/81/FP-BE du 26.3.1963 fixant les conditions
dans lesquelles sont effectués des stages probatoires que doivent subir les
fonctionnaires stagiaires notamment en ses articles 7 et 8 ;
/u le décret n° 67/50/FP-BE du 24.2.1967 réglementant la prise
d'effet du point de vue de la solde des actes réglementaires relatifs aux no-
minations, intégrations, reconstitutions de carrière et reclassements ;
/u le décret n° 74/470 du 31.12.1974 abrogeant et remplaçant les
dispositions du décret n° 62/196/FP du 5.7.1962 fixant les échelonnements
indiciaires des fonctionnaires ;
/u le décret n° 84/056 du 8.3.1984 portant nomination du Premier
Ministre ;
/u le décret n° 87/464 du 20.8.1987, portant nomination des Membres
du Gouvernement ;
/u le décret n° 87/482 du 20.8.1987, portant organisation des
intérim des Membres du Gouvernement ;
/u le décret n° 85/260 du 5.3.1985 déterminant le circuit d'ap-
probation des actes relatifs aux intégrations, avancements et révisions des
situations administratives des Agents de l'Etat ;
/u la lettre n° 1070/MESS-CAB-DOB du 26 Mars 1986 du Directeur
de l'Orientation et des Bourses transmettant le dossier de candidature cons-
titué par l'intéressé ;

- D E C R E T E -

867

ARTICLE 1er. - En application des dispositions du décret n° 62.421 du 29.12.1962 susvisé, ~~Monsieur~~ MZ/MPI (Mathurin) né le 6 Décembre 1953 à Kouti, titulaire du Diplôme d'Etudes Supérieures Spécialisées, Spécialité : Sciences Humaines Appliquées au Travail, obtenu à l'Université de Bordeaux II (FRANCE), est intégré dans les cadres de la catégorie A, hiérarchie I des Services Administratifs et Financiers -SAF- (Travail), et nommé au grade d'Administrateur du Travail Supérieur, indice 710.

ARTICLE 2. - L'intéressé est mis à la disposition du Ministère du Travail de la Sécurité Sociale et de la Justice.

ARTICLE 3. - Le présent décret qui prendra effet à compter de la date effective de prise de service de l'intéressé, sera ~~enregistré~~, publié au JORF et ~~communiqué~~ partout et ~~bonne sera~~ /--

Par le Premier Ministre,

BRASSAVILLE, LE 8 Décembre 1967

Le Garde des Sceaux,
Ministre du Travail, de la Sécurité
Sociale et de la Justice,

Mathurin

[Signature]

-- Commandant Dieudonné KIMENGE --

-- Ange Edouard POUEQUI --

APPLICATIONS :

JORF..... 1
DGEF/DGPO..... 3
DGEF/EST..... 1
D.G.E..... 3
D.G.F..... 1
M.T.S.S.J..... 2
D.S.A.F..... 2
INTERESSE..... 1
DOSSIER..... 3
SEG/DC..... 2